



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gendarmerie et police

Question au Gouvernement n° 3233

Texte de la question

AGRESSION D'UN POLICIER À PARIS

M. le président. La parole est à M. Philippe Goujon, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Goujon. Accourant au secours d'un jeune homme dont on avait arraché le téléphone portable au métro Barbès-Rochechouart, un policier de la brigade des réseaux ferrés de la capitale, aussitôt encerclé par une dizaine de vendeurs à la sauvette très agressifs, a été poignardé, en même temps que la victime. Monsieur le ministre de l'intérieur, présentez-leur tous nos vœux de rétablissement, et rendons hommage au courage de tous ces policiers et gendarmes, qui risquent quotidiennement leur vie pour garantir la sécurité, première de nos libertés. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.*)

C'est grâce à la détermination avec laquelle le Gouvernement lutte contre toutes les formes d'insécurité que la délinquance baisse pour la huitième année consécutive. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Cette politique justifie pleinement l'adaptation constante de notre arsenal juridique aux évolutions de la délinquance, adaptation à laquelle, pourtant, s'est toujours opposée la gauche de cette assemblée. ("*C'est vrai !*" *sur plusieurs bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Les lois contre les bandes, contre la récidive, la LOPPSI 2 qui permet de bloquer les boîtiers des téléphones volés, qui correctionnalise la vente à la sauvette, qui développe la vidéoprotection, qui réprime sévèrement les atteintes aux dépositaires de l'autorité publique et qui institue des peines plancher à l'encontre des primodélinquants auteurs de violences graves, apportent des réponses concrètes aux préoccupations de nos concitoyens. Où en sommes-nous, monsieur le ministre, de l'application des dispositions de la LOPPSI 2 ? Comment entendez-vous, avec le ministère de la justice, rassurer policiers et gendarmes quant à l'effectivité des sanctions contre ceux qui, en les agressant lâchement, portent gravement atteinte à la légitimité de l'État, c'est-à-dire au fondement même de notre pacte social ? Notre police républicaine mérite bien une telle solidarité ; et elle peut compter davantage sur l'action de ce gouvernement que sur toutes les promesses archaïques et démagogiques de la gauche ! (*Vifs applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Claude Guéant, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Monsieur le député, un policier a en effet été grièvement blessé par arme blanche dans la soirée de dimanche dernier, alors qu'il se portait au secours d'une personne qui venait de faire l'objet d'un vol à l'arraché. Je me suis rendu à son chevet lundi. Je puis vous rassurer : ses jours ne sont plus en danger.

Tout d'abord, je veux lui rendre hommage : il m'a fait le récit de ce qu'il a vécu, et je veux porter témoignage devant la représentation nationale de la façon absolument émouvante dont il parlait de " sa " victime. Il ne pensait qu'à elle, pour la protéger de l'agresseur.

Je veux aussi rendre hommage au professionnalisme de ses collègues, qui lui ont sauvé la vie grâce aux gestes de premier secours qu'ils avaient appris au cours de leur formation.

Aujourd'hui, quelles suites sont données à cette affaire ?

Il nous faut d'abord, bien sûr, retrouver l'agresseur. Vous imaginez bien que tous les moyens sont déployés pour y parvenir.

Mais ce dossier a une autre dimension : un certain nombre de personnes ont essayé, en faisant barrage,

d'empêcher que l'agresseur soit arrêté. Ces personnes ont été arrêtées et seront présentées au juge cet après-midi. Parmi elles, quatre sont de nationalité étrangère et en situation irrégulière. (*Mouvements divers.*) Il est clair qu'elles seront reconduites à la frontière. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Quels enseignements tirer de cette affaire ?

Le premier enseignement, c'est qu'il faut faire toujours davantage pour la sécurité. Monsieur le député de Paris, je peux vous annoncer que la délinquance générale, depuis le début de l'année, a reculé de 3 % dans la capitale. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Deuxièmement, il faut adapter sans cesse notre arsenal juridique aux nouvelles formes de délinquance. Vous avez évoqué la LOPPSI et les nouvelles dispositions sur les téléphones portables ; je peux vous dire que, depuis six semaines que cette loi est en application, le vol de téléphones portables a baissé de 20 %. (*Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) J'ajoute que les violences aux personnes ont baissé, depuis le début de l'année, de 9 % à Paris ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Goujon](#)

Circonscription : Paris (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3233

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mai 2011